



le **cnam**
Languedoc-Roussillon

Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

NOTE D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR « Cnam LR »

DOSSIER : AP1_n° 485. Axe 1 «réduire les sorties prématurées du système de formation initiale », Programme 7 «Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent»

Intitulé du projet : « Alternance et accompagnement individualisé des jeunes décrocheurs de l'enseignement supérieur »

Du bilan d'orientation professionnelle, à l'emploi ou à la reprise d'études

Porteur du projet : Cnam LR

Evaluateur du projet : CEREQ

Région(s) d'expérimentation : Languedoc Roussillon

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : Octobre 2009

1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible (1page)

► Le contexte :

80 000 jeunes par an décrochent. Ce sont des jeunes titulaires du bac, issus pour un nombre important de baccalauréats professionnels ou technologiques et de milieux modestes.

Raisons du décrochage : mauvais choix d'orientation ou orientation par défaut.

► Le public ciblé : étudiants décrocheur de L1 AES, LEA et Psychologie de l'Université de Montpellier III (UM3), ayant décroché dès la fin du premier semestre.

► Le projet :

Un dispositif d'accompagnement et de formation en alternance des jeunes décrocheurs de l'enseignement supérieur, qui s'articule autour de trois grands axes, dès l'identification du décrochage (février) :

- 1) Un bilan d'orientation professionnelle adapté
- 2) Un accompagnement individualisé à la recherche d'un employeur pour la signature d'un contrat de professionnalisation
- 3) Une formation courte en alternance avec accompagnement du jeune et de l'entreprise pendant le contrat pour garantir le maintien en poste du jeune (un coach extérieur à l'entreprise aide à dépasser les difficultés)

► L'offre de formation retenue :

Bac + 1, « Certificat Professionnel, assistant de gestion de PME » du Cnam.

Une formation choisie au regard des métiers qui recrutent en région Languedoc Roussillon, adaptée au public cible et permettant une poursuite d'étude dans les différents champs du secteur tertiaire.

► Un multi partenariat :

Cnam LR : porteur du projet et organisme de formation

MLJAM (Mission Locale des Jeunes de l'Agglomération de Montpellier) : acteur de l'insertion professionnelle et de l'orientation des jeunes

Université de Montpellier III (UM3)

AGEFOS PME LR, Pôle Emploi : relais entreprise

CEREQ : Organisme évaluateur

► Objectifs poursuivis : poursuite d'étude (« raccrochage ») et /ou insertion professionnelle réussie

2. Modalités opérationnelles et état d'avancement (1 page)

► Actions menées :

1) Février / mars 2009 : repérage et information des décrocheurs et constitution d'un groupe de 40 jeunes pour le bilan

- Invitation : mailing d'information sur le dispositif + phoning à partir d'un fichier de 273 contact transmis par l'Université, invitation par la MLJAM et le Cnam via le fichier MLJAM de jeunes ayant le niveau bac+1, ayant été inscrit à la fac sur les fichiers LEA, Psycho, AES et s'étant positionnés sur les codes Rome des métiers administratifs.

- Réunion(s) d'information collective(s) : 9 réunions d'information collectives , 58 présent aux réunions d'information.

- Entretiens individuels de sélection :

49 personnes intéressées ont passé l'entretien de sélection.

46 personnes retenues pour entrer dans le dispositif.

Plus de 84% des personnes qui sont venues aux réunions d'information ont souhaité intégrer le dispositif

2) Février à Juillet 2010 : prospection des employeurs

Une quarantaine d'offres d'emploi récoltées

2) Du 22 mars au 5 mai 2010 : bilan d'orientation professionnelle et accompagnement à la recherche d'un contrat de professionnalisation

Réalisations du bilan (41 personnes au démarrage du bilan le 22 Mars 2010)

22 personnes valident le projet d'Assistant de gestion en contrat de professionnalisation et sont directement employables

Coaching à l'emploi : mise en relation des jeunes avec les entreprises et préparation renforcée aux entretiens de recrutement

3) Mai 2010 : décision d'ouverture de la formation en alternance

En mai, 1 contrat de professionnalisation était signé, plusieurs étaient en attente. Nous avons décidé d'autoriser les 22 jeunes à intégrer la formation qui démarrait le 26/05/10 à titre gracieux. Leur inscription sera considérée comme définitive à la signature du contrat de professionnalisation avec une entreprise qui devra intervenir au plus tard autour du 15/07/10. A défaut de contrat de professionnalisation à cette date, leur inscription devient caduque.

4) Mai 2010 à fin avril 2011 : mise en œuvre de la formation en alternance et insertion professionnelle

-Au 30/12/11 : 11 jeunes ont signé un contrat de professionnalisation et ont démarré la formation en alternance (*pour les 11 jeunes non signataires de contrats des solutions trouvées : pour 3 jeunes, emploi hors dispositif et formation similaire au Cnam en cours du soir, pour les autres, accompagnement à la mise en œuvre du projet défini*)

- Sur les 11 jeunes signataires d'un contrat, 3 contrats ont été rompu (2 durant la période d'essai, 1 contrat pour cause de problèmes personnels du jeune), 8 jeunes restent dans le dispositif + 2 personnes adultes qui suivent la formation avec les jeunes.

-A fin décembre, les 8 jeunes veulent pouvoir poursuivre leurs études à bac +2 en alternance.

Ils nous ont demandés expressément la mise en place d'un bac +2.

2 promesses d'embauche en CDI, 1 promesse d'embauche à N+1 (remplacement d'un salarié à la retraite).

► Les premiers enseignements à décembre 2010

Rappel des objectifs poursuivis : Poursuite d'étude (« rattachage ») et /ou insertion professionnelle réussie
--

- Enseignement 1 : l'alternance est un outil adapté

L'enseignement à l'université nécessite une adaptation importante souvent difficile

Pertinence de revenir sur un champ pragmatique pour redynamiser les apprentissages par la pratique

- Enseignement 2 : un accompagnement renforcé au projet, à l'emploi et au maintien en emploi essentiel

La définition du projet garantit la motivation du jeune

Nécessité de mettre en relation le jeune avec un employeur, de le coacher pour qu'il signe un contrat de travail, puis pendant le contrat.

- Enseignement 3 : difficulté de recrutement des jeunes

Le système d'évaluation mis en place nous a interdit de communiquer largement sur l'action mise en place auprès des jeunes

Efficacité de la procédure de recrutement via le réseau MLJAM

- Enseignement 4 : des moyens humains et financiers

Le public jeune est spécifique. Il a besoin d'être accompagné, rassuré, soutenu

Cet accompagnement nécessite du temps

- Enseignement 5 : une remise à niveau nécessaire

Intégrer des évaluations et des remises à niveau avant l'entrée en formation sur les apprentissages de base (phase de bilan sur 3 mois : 1/3 bilan, 1/3 remise à niveau, 1/3 TRE)

- Enseignement 6 : l'outil contrat de professionnalisation pas assez incitatif

L'employeur va payer 80% du SMIC une personne non formée, présente 80% du temps.

C'est le coût d'une personne formée.

- Enseignement 7 : importance du travail en partenariat pour lever les difficultés

- Enseignement 8 : des jeunes se disant conscients de la chance donnée souhaitant poursuivre leurs études (les 8 jeunes souhaitent poursuivre sur le bac +2 à décembre 2010)

- Enseignement 9 : les employeurs sont séduits par un service de pré recrutement et d'accompagnement pendant le contrat (sécurisation de l'employeur par le bilan et par l'accompagnement renforcé.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Laurent BECSEI, responsable de la structure porteuse du projet AP1_n°485, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. BECSEI', with a long horizontal stroke extending to the right.